

Programme Académique de Recherche et d'Innovation (PARI)
Fiche informative sur l'action n°7

Titre de l'action : REGULATION DE LA PAROLE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Académie de Nancy-Metz

L'équipe est constituée d'enseignants de 2 écoles :

- **Ecole maternelle**
45 bis Parc de la Baronne 57530 Ars-Laquenexy
Tél : 03 87 38 23 44
Mél : ce.0572822@ac-nancy-metz.fr
- **École maternelle Saint-Exupéry**
30 rue Saint-Exupéry
57950 Montigny-lès-Metz
Tél : 03 87 63 68 78
Mél : ecole-stexupery@wanadoo.fr

ZEP : non

Personne contact : Pierre Péroz pierreperoz@free.fr

Classes concernées : MS (moyenne section) et GS (grande section) en maternelle

Discipline concernée : français

Date de l'écrit : juillet 2005

Lien web de l'écrit : /

Axe du PARI : n° 3, didactiques disciplinaires et prise de sens des savoirs

Accompagnateurs de la recherche-innovation : Pierre Péroz (MC IUFM)

Résumé :

La recherche porte la question de la « régulation de la parole à l'école maternelle ». Les membres de l'équipe formateurs, enseignants en maternelle et professeur d'IUFM se proposent d'analyser des séquences de rappel de récit pour dégager les régularités à l'œuvre dans la distribution de la parole par la maîtresse et la prise de parole par les enfants au cours de la séance. Les séquences ont lieu en GS et en MS, elles ont été enregistrées avec un groupe d'une dizaine d'élèves en 2003 et 2004 dans une école de la banlieue messine. Le choix du rappel de récit a été motivé par son caractère extrêmement fréquent à l'école maternelle. Pour l'essentiel, il ne s'agit donc pas d'une recherche-action mais bien plutôt de l'observation de pratiques de classe ordinaires. Les hypothèses formulées à ce jour sont que la régulation de la parole dépend d'une hiérarchie de paramètres spécifiques à l'interaction didactique dont les acteurs n'ont pas la même perception. L'objet de la recherche est donc de définir la nature et l'ordre de ces paramètres et d'autre part de montrer que l'apprentissage du langage à l'école passe par la découverte et la prise en compte de ces paramètres par les élèves eux-mêmes.

En annexe de l'écrit, l'analyse d'une séance de rappel de récit dans un groupe d'élèves de moyenne section. Au cours de la séance, la maîtresse demande à ses élèves, d'une part de rappeler les éléments du récit qu'elle leur a lu et d'autre part d'inventer les éléments qu'elle a volontairement omis de leur lire. Malgré la difficulté de la tâche qui est de fait au dessus de leurs capacités, les élèves vont participer activement à la séance et témoigner d'un certain nombre de compétences (sémiotiques, culturelles, conversationnelles et linguistiques) qui tiennent pour l'essentiel à une gestion particulièrement libérale et attentive de la prise de parole de la part de la maîtresse.

Mots clés :

Structures	Modalités Dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
École maternelle	Indifférent	Maîtrise des langages	Français

Autres mots-clés :

MS GS	Travail en petit groupe	Rappel de récit	Interactions verbales
-------	-------------------------	-----------------	-----------------------

Programme Académique de Recherche et d'Innovation (PARI)
Écrit sur l'action n°7

Titre de l'action : REGULATION DE LA PAROLE A L'ÉCOLE MATERNELLE

Académie de Nancy-Metz

Ecole maternelle 45 bis Parc de la Baronne 57530 Ars-Laquenexy
École maternelle Saint-Exupéry 30 rue Saint-Exupéry 57950 Montigny-lès-Metz

Responsables

Pierre PÉROZ, MCF, IUFM, Site de Metz (57), pierre.peroz@lorraine.iufm.fr
Claudine TATENCLOUX, Conseillère Pédagogique, Inspection de Montigny-lès-Metz (57),
(participation au groupe 2001-2003).

Membres du groupe

Françoise BEY, PE, Ecole maternelle « La Marelle », Florange, (57), (participation au groupe
2001-2002)

Joëlle GUIDARELLI, PEMF, Ecole maternelle « Petit Moulin » Rombas, (57), (participation
au groupe 2001-2002)

Marie-Odile PHILIPS, PEMF, Directrice de l'École maternelle d'Ars-Laquenexy, (57),
ce.0572822@ac-nancy-metz.fr.

Marianne DRUSCH, PEMF, Ecole maternelle d'Ars-Laquenexy, (57), marianne.drusch@ac-
nancy-metz.fr.

Hélène BARRÈS, PE, École maternelle « Saint-Exupéry », Montigny-lès-Metz, (57),
olivier.cocciale@wanadoo.fr.

Sommaire

Le résumé de notre action, par l'équipe enseignante

L'évaluation du dispositif, par P. Péroz

**Document en annexe : « Maîtresse, on arrête ? » Régulation de la parole à l'école
maternelle, par P. Péroz** (analyse d'une séance de rappel de récit dans un groupe d'élèves de
moyenne section).

LE RESUME DE NOTRE ACTION

Nos hypothèses

1 – L'opposition entre objectifs langagiers et objectifs disciplinaires constitue la problématique générale de l'oral à l'école maternelle.

2 – Les principales scansion de la séance sont liées à la poursuite des objectifs disciplinaires et non la poursuite des objectifs langagiers, elles sont donc le fait de la maîtresse qui décide de passer à telle ou telle étape de sa séance (elle tourne une page, donne un nouveau support, etc.).

3 - Les scansion intermédiaires peuvent ne pas être le fait de la maîtresse. Lors de la séance, le dynamisme conversationnel peut résulter de l'articulation de deux paramètres qui mettent en jeu les élèves eux-mêmes. Il s'agit : 1) des tâches langagières et 2) des rôles interactionnels adoptés par les élèves.

Le dispositif pédagogique

- Le « feuilletage verbal » : la tâche demandée aux élèves est un rappel-invention de récit à partir de la lecture par étapes d'un texte sans illustrations.
- Le « système des jetons » : l'élève qui prend la parole reçoit un jeton. A la fin de la séance, les élèves annoncent combien ils ont de jetons et évaluent leur participation.
- La « primauté des objectifs langagiers » : le rôle de la maîtresse n'est jamais de « faire trouver ou formuler ». Elle adopte une posture en retrait, neutralise ses évaluations et s'en tient à l'aide à la prise de parole.

Le protocole de recherche

- Dix séances, d'environ 30 minutes, sont conduites par la même maîtresse pendant deux ans en MS et GS avec un même groupe d'élèves.
- Les séances sont transcrites et analysées par le groupe au fur et à mesure. Les ajustements pédagogiques se font en fonction de ces analyses.
- Les hypothèses sont développées par le groupe et les différents aspects de la régulation sont pris en charge individuellement par les membres du groupe de recherche.

Les résultats

- Un geste professionnel : « donner la parole ». L'attitude de la maîtresse est décisive dans la construction des interactions entre élèves.

* « Régulation par la maîtresse » : plus elle dirige la séance plus elle isole chaque élève des autres membres du groupe.

* « Régulation par le groupe » : si elle adopte une posture en retrait, la construction du sens se fait de manière collective. Alors, les élèves interagissent entre eux selon des rôles interactionnels qui sont appelés par la tâche demandée (restituer, répéter, reformuler, synthétiser, initier, commenter etc.).

* « Système des jetons » : les jetons constituent une institution, au sens où on l'entend en pédagogie institutionnelle. Ils objectivent de manière réglée la distribution de la

parole. Ils aident l'adulte à adopter une attitude positive relativement aux prises de parole des élèves.

- Si les séances se développent dans le cadre ainsi fixé (la maîtresse fait primer les objectifs langagiers sur les objectifs disciplinaires) alors :

* L'hétérogénéité est une aide pour les élèves les plus faibles qui peuvent toujours trouver chez un autre élève un modèle accessible dont ils peuvent reprendre les propos.

* Il n'y a pas de séance ratée : les élèves vont toujours au bout de ce qu'ils peuvent pressentir et dire, même d'un texte trop difficile avec les moyens langagiers dont ils disposent.

* C'est la seule posture qui permet en GS la production d'énoncés longs (en conformité avec ce que demandent les programmes de 2002).

L'équipe des enseignantes

L’EVALUATION DU DISPOSITIF : « REGULATION DE LA PAROLE A L’ECOLE MATERNELLE »

Pour organiser mon propos, je reviendrai aux différents articles du cahier des charges qui nous avait été soumis en 2001 et je montrerai comment nous y avons répondu.

1. Domaine de la recherche
2. Origine des propositions
3. Constitution du groupe
4. Déroulement de l’action
5. Relation avec l’Inspection académique
6. Moyens mis à disposition
7. Accompagnement des groupes
8. Production et diffusion des résultats
9. Bilan de l’action
10. Transfert / transférabilité

1. Domaine de la recherche

« Chaque action s’inscrit dans un des axes prioritaires du programme académique de recherche et d’innovation (PARI). »

Pour notre groupe il s’est agi de l’axe 3 : « Didactiques disciplinaires et prise de sens des savoirs ». Nos objectifs de recherche ont été très vite définis parce qu’ils correspondaient à une demande permanente en didactique de l’oral à l’école maternelle que l’on a pu formuler ainsi : « quels sont les paramètres qui interviennent dans la régulation de la parole à l’école maternelle ? ».

2. Origine des propositions

« Chaque action émane de chercheurs et/ou de formateurs, ou d’équipes de praticiens. »

L’équipe s’est rapidement constituée sur ces objectifs dans lesquels chacun retrouvait clairement des éléments essentiels de sa pratique et de ses réflexions.

3. Constitution du groupe

« Chaque action, regroupe une équipe de praticiens (d’un ou plusieurs établissements) et un binôme d’accompagnateurs chercheurs et/ou formateurs. »

L’équipe, relativement restreinte, est actuellement composée de quatre personnes : Hèlène Barrès, professeur des écoles, à l’école maternelle de Saint-Exupéry à Montigny-lès-Metz (57)¹ ; Marianne Drusch, maître-formateur, chargée de classe en maternelle à Ars-Laquenexy (57), Marie-Odile Philips, maître-formateur et directrice de l’école maternelle d’Ars-Laquenexy (57) et de moi-même qui suis responsable du groupe.

¹ (actuellement chargé de poste dans un RASED à Montigny-lès-Metz (57))

4. Déroulement de l'action

« Chaque action se prévoit sur une durée de 4 années scolaires (1 année probatoire d'affinement de la problématique et de pré-expérimentation, 2 années de recherche et/ou d'innovation proprement dites, 1 année de formalisation et diffusion du travail). »

A peu de choses près, nous avons suivi ce planning. La première année a été une année exploratoire pour ne pas dire difficile à l'issue de laquelle nous savions mieux ce qui perturbe les prises de parole des élèves que ce qui peut les favoriser. D'ailleurs, deux enseignantes de maternelle que je n'ai pas citées ont préféré cesser leur participation à ce moment-là. Elles estimaient, à juste titre, que pour un travail relativement ingrat - les transcriptions et l'analyse de séances -, les résultats n'étaient pas à la hauteur de l'investissement demandé.

Hélène Barrès nous a rejoint au début de la deuxième année. Il est apparu rapidement qu'elle était la plus qualifiée pour prendre en charge la conduite des séances. Ses qualités pédagogiques et humaines, sa disponibilité, nous ont permis d'enregistrer pendant deux ans de suite (2^{ème} et 3^{ème} année du projet) avec un même groupe d'élèves en moyenne puis en grande section une douzaine de séances d'une grande richesse langagière, même – et cela a été toujours été très instructif – lorsque nous nous étions trompés sur le plan didactique dans la préparation de la séance.

Au début de cette deuxième année, Marianne Drusch et Marie-Odile Philips ont entamé un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de didactique du français langue maternelle sur deux ans à l'Université de Metz. Malgré la surcharge de travail que cela impliquait pour elles, cette décision se révélera extrêmement positive pour l'avenir du groupe. Les interactions régulières entre ces deux lieux de formation qu'étaient l'Université d'une part et le groupe d'autre part profiteront grandement à la clarification des enjeux et au renforcement de l'implication de chacun dans la recherche.

A peu près à la même période, la co-responsable du groupe, Madame Claudine Tatencloux, conseillère pédagogique à Montigny-lès-Metz a préféré cesser sa participation à nos travaux sans doute parce qu'elle ne se voyait pas s'engager dans un travail d'écriture mais aussi parce que sa nomination comme directrice d'une importante école d'application requérait dès lors l'essentiel de son temps.

La dernière année a donc été une année d'écriture et de diffusion des résultats de nos travaux par des interventions à des colloques divers (cf. infra). Mais le travail d'écriture a commencé dès la troisième année du projet, pour trois membres du groupe au moins. Je ne parle pas ici, du décryptage des séances, fort coûteux sur le plan temporel – il s'est prolongé jusqu'aux dernières semaines du projet- mais indispensable dans notre domaine, puisqu'il fournit le matériau essentiel de nos analyses.

5. Relation avec l'Inspection académique

« Chaque action donne lieu à l'établissement d'un contrat entre l'équipe concernée par l'action, l' (les) établissement(s) (chef d'établissement ou IEN) où exercent les praticiens de l'équipe, l'employeur (responsable du programme) et le binôme d'accompagnateurs. »

Dès le début, les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) responsables des postes et des personnels concernés ont donné leur appui à notre projet. Ils ont été informés de nos objectifs et nous leur avons fait parvenir le rapport de recherche à mi-parcours. Il en sera de même pour le rapport terminal. Tout au long du projet, ils ont facilité notre travail en permettant autant qu'ils pouvaient le faire le remplacement des maîtresses pour les réunions qui avaient lieu pendant le temps scolaire.

6. Moyens mis à disposition

« Ce contrat précise [...] les moyens mis à sa disposition (crédit temps en demies journées, heures supplémentaires pour rétribution des travaux d'écriture, rencontres entre équipes menant des actions similaires) »

Lors de la première année, les réunions avaient lieu le mercredi matin parce qu'il n'y avait pas de dispositif de remplacement. Par la suite, la plupart des réunions ont eu lieu au premier trimestre, principalement le vendredi, parce que les maîtresses étaient remplacés par des professeurs stagiaires en stage de formation d'initiative locale dans les classes. J'ajouterai que l'Inspection académique de la Moselle a permis à notre groupe d'organiser deux sessions de travail de deux jours aux mois de mai et juin 2003. Ces quatre jours ont été particulièrement utiles pour faire le point de manière collective sur le cadre théorique dont nous avons besoin pour l'analyse. La dernière année, le travail d'écriture a donné lieu, certes à de nombreux échanges, mais le plus souvent par le biais du courrier électronique qui a permis les relectures et les échanges des documents produits par les différents membres du groupe.

7. Accompagnement des groupes

« Par ailleurs, des échanges et des rencontres entre équipes travaillant sur des thèmes proches seront organisées par les binômes d'accompagnateurs. »

Nous n'avons pas participé, à peu de choses près, aux moments d'échanges entre équipes prévus à Maxéville par le dispositif académique. La raison essentielle est que ces moments d'échanges, pour intéressants et conviviaux qu'ils puissent paraître ne constituaient pas des apports d'informations vraiment utiles à notre recherche en didactique du français (théorie des interactions, théorie du sujet parlant, problématique des ajustements énonciatifs etc.).

8. Production et diffusion des résultats

« Chaque action doit donner lieu à des productions publiées permettant la diffusion et la mutualisation de la recherche-innovation, de son contexte, de sa démarche et de ses résultats. »

Chacun des membres du groupe a pris une part active à toutes les étapes de la recherche, préparation des séances, transcription des séances et analyse, réflexions sur le dispositif pédagogique, approfondissement des théories ou lecture des auteurs chez lesquels nous avons puisé une partie de notre outillage théorique et enfin rédaction progressive de nos conclusions. A ce jour, cinq articles ont été rédigés et présentés (le rapport à mi-parcours constituant par ailleurs une bonne introduction aux attendus de la recherche). Il s'agit de :

- a - Hélène BARRÈS, « Régulation de la parole à l'école maternelle : le système des jetons ». Présenté en atelier lors du Colloque maternelle le 18 mai à Maxéville.
- b - Marianne DRUSCH, « Cheminements référentiels dans un groupe de langage en moyenne section ». Présenté en atelier lors du Colloque PARI, le 25 mai à Maxéville.
- c - Pierre PÉROZ, « Maîtresse, on arrête ? » Régulation de la parole à l'école maternelle, communication au *Colloque international Recherche(s) et Formation*, Nantes, février 2005, IUFM des Pays de la Loire.
- d - Pierre PÉROZ, « Allongement des prises de parole et didactique de l'oral à l'école maternelle ». Présenté en plénière au Colloque maternelle le 18 mai à Maxéville

e - Marie-Odile PHILIPS, « Hétérogénéité des élèves en langue orale. Des pistes d'aide de différenciation pédagogique ». Présenté en atelier lors du Colloque maternelle le 18 mai à Maxéville

L'article © est joint en annexe, les autres articles seront publiés dans les *Actes du Colloque maternelle du 18 mai 2005*, à paraître sous l'égide de l'IUFM dans les mois à venir.

9. Bilan de l'action

« Les productions finales attendues doivent, à la fois, dresser un bilan de l'action conduite, rendre compte de la manière dont elle a été évaluée, [...], identifier les effets produits (en termes de changement de pratiques, de posture mais aussi de modification de représentations professionnelles). »

Le bilan est clairement positif sur les plans didactique et professionnel tant au niveau des enseignants du groupe qu'en termes de transfert en formation initiale et continue.

- Sur le plan didactique, les concepts et les procédures mises au point au sein du groupe ont montré leur validité, je veux parler du « feuilletage verbal » comme situation-problème en langage et du développement du « système des jetons » comme procédure d'évaluation immédiate pour la maîtresse mais aussi comme une aide décisive en termes de clarté cognitive pour les élèves.

- Sur le plan professionnel, chacun des membres du groupe a tiré des bénéfices notables du travail en commun. D'une part bien sûr sur le plan théorique, nous avons une idée beaucoup plus claire de la manière dont les participants interviennent les uns par rapport aux autres lors d'une séance de langage, autrement dit une idée plus claire de ce qui « régule la parole à l'école maternelle ». Il y a aussi et ce n'est pas le moins important, une compréhension qui a su dépasser le stade de l'implicite d'un geste professionnel essentiel : donner la parole aux élèves.

- La diffusion des résultats auprès des enseignants en formation initiale et continue a déjà commencé par tel ou tel d'entre nous à l'occasion des formations auxquelles nous sommes invités à participer en circonscription comme à l'IUFM. Le caractère modulaire de la présentation, l'engagement complet de tous les participants fait que chacun d'entre nous est susceptible de présenter au moins une partie de notre travail.

10. Transfert / transférabilité

« Les productions finales attendues doivent, à la fois, dresser un bilan de l'action conduite, rendre compte de la manière dont elle a été évaluée, repérer les obstacles institutionnels et les conditions de possibilité de son transfert (...). »

Il y a toujours quelque chose d'illusoire dans l'espoir d'une transférabilité des actions d'innovation ou de recherche en milieu éducatif. On sait bien que la réussite dépend d'une alchimie difficile dont l'ingrédient essentiel est sans doute le dynamisme des participants pour ne pas dire le désir. Comme chacun le sait, il ne se décrète pas. Malgré tout, comme l'exige ici l'exercice, nous pouvons faire état des réflexions des membres du groupe relativement à cette question, à ce moment de notre parcours.

Les éléments décisifs dans la poursuite puis l'atteinte de nos objectifs ont été la structuration du groupe, l'expertise théorique et pédagogique.

- Structuration du groupe autour des mêmes objectifs : le caractère pluricatégoriel de l'équipe mais qui ne serait rien si nous n'avions pas été véritablement dépendants les uns des autres dans la conduite de la recherche

- Expertise théorique : l'inscription de deux membres du groupe dans une formation qualifiante à l'Université qui est venue comme un contrepoint renforcer leur motivation à la recherche
- Expertise pédagogique : la présence dans le groupe d'une maîtresse capable de s'adapter aux demandes parfois peu claires ou incertaines des autres membres du groupe pour en tirer le meilleur dans l'action pédagogique.

Pierre Péroz